

LES RESIDENTS
LOTISSEMENT DES TOUCHES
CHARTRES DE BRETAGNE

**A l'attention de M. le Maire
Hôtel de Ville
Esplanade des droits de l'homme
35131 CHARTRES DE BRETAGNE**

Objet : PLU

Chartres de Bretagne le 1^{er} février 2009

Monsieur le Maire,

Par la présente, nous résidents du lotissement des Touches de Chartres de Bretagne, nous permettons de vous faire part de notre opposition à votre projet de PLU qui modifie de façon importante les conditions de vie de notre quartier.

En effet, les différents renseignements obtenus auprès du service de l'urbanisme de la commune et de M. Deloffre, votre 1^{er} adjoint en charge de ces questions, indiquent que la rue Paul Gauguin deviendrait à minima une voie de passage pour les bus reliant Pont-Péan au centre de Chartres. Cette perspective, vous en conviendrez, va à l'encontre des motivations qui nous ont conduit à nous établir dans ce lotissement.

A ce jour, celui-ci offre une qualité de vie que nous avons choisie en terme de tranquillité, de proximité, d'espaces champêtres et de sécurité pour nos enfants et à laquelle le projet de PLU porte préjudice.

Nous vous remercions par avance de prendre en compte notre requête et restons à votre disposition pour étudier toute autre proposition d'aménagement et de desserte de cette future zone résidentielle « sud » dans la perspective de conserver notre lotissement «clos ».

Dans l'attente de vous lire,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments respectueux.

LES RESIDENTS

